Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 1.0. — TELEPHONE

Une affaire a éclaircir

Sous ce titre nous avons relaté hier les exploits d'un trio de malandrins. Deux, avons-nous dit, ont pu être arrêtés.

Le troisième l'a été lundi matin. C'est un sieur Léon Bacq, 41 ans, débardeur, demeurant place Faidherbe, 7.

Il a été conduit à Lille et mis à la disposition de M. le procureur de la République en même temps que les nommés J.-B. Deschoemaker et Philippe Vercauteren, inculpés avec lui de vols et attaques nocturnes. En outre, Bacq aura à répondre de tentative de meurtre sur l'agent Barrat.

ENCORE UNE AGRESSION NOCTURNE

Le nommé Florent Delattre, homme de peine demeurant rue de la Tuilerie, 4, a déclaré lundi à M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement, qu'il avait été attaqué vers minuit rue de Lannoy, à l'angle de l'avenue du Tilleul.

Les deux agresseurs de Delattre lui auraient enlevé sa bicyclette.

Une enquête est ouverte.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FEDERATION des Associations d'Anciens élèves des écoles publiques de Roubaix

Mardi 5 Mai. — Deuxième répétition du chœur « Souhaits à la France », sous la direction de M. Isoré, directeur de l'Ecole de la rue Ternaux. Rassemblement à 20 heures très précises, au siège de l'Ecole, de toutes les sections adultes et pupilles. Présence obligatoire.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Le Bureau d'Assistance ayant reçu de la Préfecture l'état de paiement du mois de Mai, informe les intéressés que les bons leur seront délivrés vendredi prochain, de 9 heures à midi, et de 3 à 4 heures, sur la présentation des pièces d'identité.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX, du 4 Mai 1914

Naissances. — Paul Van den Hautte, rue des Récollets, cour Pollet, 4. — Rachel Duquenne, rue Marceau, 43 — Nelly Vanportal, rue des Sept-Ponts Ft Masure, 20. — Armand Jouretz, rue Saint-Joseph, 45. — Georges Lépers, rue Kléber, 17. — Gérard Desculliers, rue Alfred-de-Musset, 63.

Décès. — Octave Duhamel, 67 ans, charbonnier, rue d'Oran, 145. — Martial Coucke, 67 ans, sans profession, rue Makellerie, M. Anonymes 16 — François Boterdael, 35 ans, teinturier, rue les Filatures, 73. — Pierre Foulon, 73 ans, apprêteur, rue de Lannoy, 502 bis. — Floris Carette 64 ans, apprêteur, avenue Julien-Lagache. — Fernand Poulain, 34 ans, avenue Julien-Lagache. — Alfred Oprock, 37 ans, domestique avenue Julien-Lagache. — Adrienne Schapman, 32 ans, journalière, avenue Julien-Lagache. — Joseph Franchomme, 57 ans, fileur. — Mort-nés, 2.

CROIX

CIRCULATION DES VOITURES. — Par suite des réparations effectuées au pont-levis du canal de Croix, la circulation des voitures est interdite aujourd'hui 5 mai.

La circulation se fera par l'avenue Lenôtre et la rue d'Hem.

UNE FETE A L'HOSPICE. — Un généreux donateur ayant remis une certaine somme pour supplément à l'ordinaire des hospitalisés, une petite fête eut lieu samedi soir à l'Hospice.

Un banquet fut servi aux vieillards : apéritif, veau, pommes en tarte, jambon, salade, fromage, biscuits et tartes ; bière, vin, café, liqueurs diverses et champagne.

A la table d'honneur se trouvaient MM. Telliez, maire ; Déjardin et Dubar, administrateurs ; Fauvarque, secrétaire.

Un petit concert anima la fête ; chaque vieillard chanta pour le mieux, puis un vivat fut chanté au généreux donateur.

V'LA L'BALLON ! — Dimanche, à 6 heures du soir, un magnifique ballon venant de la direction de Lille, a atterri dans la propriété Roussel, pavé de Beaumont, près du Bois de la Fontaine.

Le ballon, d'une très grande dimension et dont la nacelle contenait huit personnes, venait de Rouen. Il était piloté par M. E. Gadoufleau, président de l'Aéro-Touriste Normand.

ETAT-CIVIL DE CROIX du 4 Mai. — Naissances. — Féret Mireille, rue du Téléphone, 10. — Chantry Yvonne, rue Saint-Paul, 26.

WATTRELOS

La Fête de dimanche

Nous avons dit avec quel enthousiasme la population ouvrière de Wattrelos avait célébré la fête du 1er Mai.

Pour la continuation de la fête du Travail, la Municipalité avait organisé dimanche 3 mai des réjouissances publiques qui ont toutes obtenu un réel succès.

Ce sont, le matin, des concours de pinsons dans divers quartiers de la Ville qui ont réuni de nombreux concurrents.

A 14 heures, a eu lieu la course vélocipédique organisée par la société « Les Vrais Pédaleurs » et qui comportait le circuit de Wattrelos. En voici le résultats :

1er prix, Cyrille Devogèle, 2e Edouard Baert, 3e Georges Quatannens, 4e René Vermeenen, 5e René Deboschère, 6e Emile Lerminet, 7e Loquet, 8e F. Vandenbulch, 9e Félix Valiane, 10e René Lefebvre, 11e Jean Laquet, 12e Bouillard, 13e Deportère.

La fête de gymnastique donnée à 15 heures place du Crétinier par la « Gauloise » et la « Patriote », a eu lieu devant un nombreux public qui a beaucoup applaudi les gymnastes et la société « Les Accordéonistes du Laboureur » qui a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire pendant les exercices divers.

Le clou de la journée a certainement été la fête aérostatique qui a eu lieu de 16 à 17 heures, Grand' Place. Après le lancement de nombreux ballons pilotes, une foule nombreuse a assisté à l'ascension d'un aérostat de 1.200 mètres cubes pitloté par M. Bargeron, maître pilote roubaisien, et M. Georges Vanesche, élève-pilote.

Le ballon s'est élevé majestueusement dans les airs et est allé atterrir à Outteghem, à 6 kilomètres d'Audenarde (Belgique). La descente s'est effectuée sans aucune difficulté et il ne pouvait en être autrement avec un pilote comme M. Bargeron.

Mais nous devons mentionner qu'en raison de la mauvaise qualité du gaz, le ballon, bien que cubant 1.200 mètres, n'a pu emporter les deux passagers dont un conseiller municipal, le citoyen Lefebvre, qui avaient pris place dans la nacelle. Bien à regret, ces deux amateurs ont dû quitter la nacelle pour permettre l'ascension.

La fête s'est continuée le soir par des concerts donnés Grand' Place, par la Philharmonie du Crétinier, place Carnot, par l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre », et place du Sapin-Vert par la Musique Municipale.

Enfin, des bals populaires ont mis en gaîeté la place du Moulin et la place du Touquet.

Mentionnons encore les illuminations de la Grand' Place et de l'Hôtel-de-Ville.

La Fête du Travail a donc été célébrée avec éclat les 1er et 3 Mai. Elle le sera encore mieux l'année prochaine.

ARRESTATION D'UN INSOUMIS. — Les agents Tonneau et Fourez ont procédé dimanche, vers minuit, au Touqeut, à l'arrestation du nommé Victor Hals, originaire de Tourcoing, insoumis du 8e chasseurs à pied, qui était rcherché depuis le 4 janvier 1912. Hals, qui s'était réfugié en Belgique, fût attiré au Touquet par le bal populaire, et c'est ainsi qu'il fut pincé.

CULTURE DU LIN ET DU CHANVRE. — Les cultivateurs ayant ensemencé du lin ou du chanvre sont invités, s'ils veulent bénéficier de la prime accordée par la loi, à en faire la déclaration à la Mairie (Bureau du Secrétariat, 2e galerie, 3e guichet), avant le 10 juin pour les cultures du lin et avant le 1er juillet pour les cultures du chanvre.

RECLAMATIONS DE CONTRIBUTIONS. — Le Maire de la Ville de Wattrelos informe les contribuables que M. Marchal, contrôleur principal des contributions directes, se tiendra à leur disposition, à la Mairie (Bureau des Contributions, 1er étage), les mardi 12 et 19 mai 1914, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour fournir tous les renseignements relatifs aux rôles généraux des contributions de 1914.

Les contribuables qui ont une réclamation à présenter devront se munir de leurs feuilles de contributions.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — Du 4 Mai. — Naissances. — Robert Jovenaux, rue Jean-Castel 17. — Denis Delattre, rue de la Gare, 8. — Julien De Volder, rue du Vieux-Bureau, 86. — Jean Delplanque hameau de la Carluyère. — Achille Boonaert, rue du Ballon, maison Castel. — Henri Morent, rue du Vieux-Bureau, 46.

Décès. — Auguste Beauprez, 49 ans, lisseur, rue du Crétinier — Jean-Baptiste Duquesnoy, 71 ans, sans profession, rue de Roubaix, 27. — Gustave Petit, 49 ans, tisserand, rue de Thionville 36. — Henri Vander Brigghe, 3 ans, rue Royale. 7. — Bertha Merlin, épouse Vandenberghe, 38 ans, sans profession, rue du Trou-de-Fouan. — Justine Vandemoortel, veuve Verbeke, 79 ans, Touquet, Carrirèe Six.

WASQUEHAL

LA CULTURE DU LIN ET DU CHANVRE. — Le Maire de la commune de Wasquehal informe les cultivateurs de lin et de chanvre, destiné à la production de la filasse, qu'ils doivent, s'ils veulent bénéficier de la prime accordée par la loi, en faire la déclaration à la Mairie avant le 1er juin prochain pour les cultures de lin et avant le 1er juillet pour celles de chanvre.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Pierre Verrier, rue Kléber, 30.

Lannoy

ENTRE EPOUX. — Les époux Beuns, hôteliers, Grand' Place, ont produit une scène de ménage sur la voie publique et nuitamment, suscitant dans le quartier une vive émotion. Une enquête est ouverte.

CONTRIBUTION. — M. le contrôleur se tiendra en mairie le 13 mai, à 8 heures du matin.

Chronique Tourquennoise

Entre tram et auto

UN CHAUFFEUR SERIEUSEMENT BLESSE

Lundi vers midi 30, l'auto de M. Malard, industriel, rue de Guisnes, conduite par le chauffeur Camille Leplat, qui n'avait pas entendu l'arrivée du tram Mongy numéro 14, venant de Wattrelos, sortait à petite allure de la rue Pierre Corneille pour s'engager dans la rue du Tilleul.

Elle fut prise du côté droit par le tram et traînée sur une distance de plus de dix mètres et réduite en miettes.

M. Malard qui se trouvait dans la voiture n'a pas été blessé mais les témoins de l'accident relevèrent le chauffeur qui avait l'annulaire gauche brisé et des contusions multiples sur tout le corps et le transportèrent chez M. le docteur Lagache qui fait de prudentes réserves.

Le tram qui était conduit par le wattman Dehaen Rémy et le receveur Clarmont Adrien, a eu toutes ses vitres brisées.

Du fait de cet accident, la circulation des tramways a été interrompue durant 30 minutes.

M. Malard a fait faire un constat par M° Portet, huissier.

LES EMBUCHES DE LA NUIT

Dimanche vers dix heures du soir, près de la gare annexe, M. Simoens Aloïs, 45 ans, domestique, demeurant rue de Roubaix, 212, fit la rencontre d'une belle de nuit qui l'entraîna dans la rue de Nantes où était caché son souteneur.

Ce dernier empoigna Simoens par le cou, le renversa sur le sol et lui enleva un sac en toile renfermant une somme de 50 francs en pièces de 5 francs.

Aux cris du volé, des voisins accoururent mais déjà les malfaiteurs étaient loin et, jusqu'ici, il n'a pas été possible de retrouver leur trace.

Le service de la sûreté fait d'actives recherches.

UN RAT DE MAGASIN

Dimanche vers 10 heures du soir, M. Ducourant, marchand boucher, rue du Moulin-Fagot, 74, s'est aperçu de la mystérieuse disparition d'un jambon d'une valeur de 18 francs.

Malgré les minutieuses recherches des agents du service de nuit, il n'a pas été possible de retrouver les traces du voleur.

Une enquête est ouverte par M. Grossi, commissaire de police du 4e arrondissement.

UNE SOURIS DE LOGEMENT

M. Grossi, commissaire de police du 4e arrondissement a expédié au parquet un sieur Sturmack Hubert, 20 ans, journalier, demeurant en garni rue de Gand, 81, qui, dimanche soir s'était introduit furtivement dans une chambre voisine de la sienne et, en l'absence du locataire Louis Lamarque s'était emparé, sans le moindre scrupule, d'une somme de 190 francs.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Il est porté à la connaissance des intéressés que les bons de paiement du mois de Mai seront délivrés mercredi prochain 6 courant, de 8 heures et demie à midi, au siège du Bureau de Bienfaisance.

RETRAITES OUVRIERES

Chaque année, à l'anniversaire de sa naissance, l'assuré doit demander une nouvelle carte en échange de celle de l'année écoulée.

Les assurés nés dans le courant du mois de Mai sont prévenus que leur nouvelle carte annuelle est à leur disposition au Bureau des Retraites Ouvrières et Paysannes, à l'Institut Social, 11, rue de Tournai, et leur sera délivrée contre remise de l'ancienne.

Les assurés nés dans les mois précédents et qui n'ont pas encore fait l'échange de leur carte, sont invités à se mettre en règle avec la loi le plus tôt possible.

LES « CRICK-SICKS » A PARIS

Nous lisons dans « Le Petit Journal » portant la date du lundi 4 mai :

« Lundi dernier a été donnée, dans la salle des concerts du Conservatoire, la 10e audition du « Salon des Musiciens Français », à laquelle des artistes de talent prêtaient leur concours.

» L'éclat de cette intéressante soirée était rehaussé par la présence de la célèbre chorale « Société Nationale des Crick-Sicks », venue de Tourcoing pour recueillir les applaudissements d'un auditoire parisien.

» Cette tentative a été couronnée de succès.

» La « Légende de Jumièges », de Henri Maréchal, la « Ballade », de Raymond Pech, et l' « Embarquement pour Cythère », de Marc Delmas, ont été successivement interprétés par cette belle phalange, avec un goût et un sentiment artistiques au-dessus de tous éloges, et c'est par de formidables acclamations que les auditeurs ont accueilli la brillante exécution de ces œuvres chorales, sous la direction du distingué chef, M. Joseph Duysburg.

» Le Comité du Salon des Musiciens Français offrait, à l'issue de ce concert, un punch auquel prenaient part, en dehors des Crick-Sicks, MM. de La Tombelle, F. Le Borne, Alexandre Georges, Georges Sporck, Maxime Thomas, Marc Delmas, Raymond Pech, Ch. René, A. Chapuis, compositeurs de musique ; Clérisse, Boucrel, Belloncle, directeur de la Lyre Havraise ; Cordier, directeur du Choral de Paris ; Durand, directeur du Cercle choral Parisien ; Renault, directeur des Enfants de Paris ; Vernier, directeur de la Cigale de Paris, etc.

» De vives félicitations ont été adressées aux « Crick-Sicks » et à leurs excellents chef et sous-chef, MM. Duysburg et Wattinne, au nom du comité du « Salon », par M. de La Tombelle, représentant M. Henri Maréchal empêché. »

Communiqués divers

ANCIENS ELEVES DU FLOCON. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola de la « Brouette la Mer » :

765	227	1147	207	253	545	807
449	402	166	368	520	862	484
55	463	650	24	595	350	566
15	717	151	968	636	919	1990
182	101	99	931	947	737	440
138	324	1167	886	275	663	555
394	604	749	841	1066	982	697
68	1029	793	303	831		

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING. — Mouvement jornalier du 1er mai 1914 : Laine peignée 73.482 kilos. — Laine filée 34.726 kilos. — Blousses et laines diverses 60.435 kilos. — Cotons, jutes, etc. 21.034 kilos. — Total 189.677 kilos.

Mouvement journalier du 2 mai 1914 : Laine filée 28.363 kilos. — Blousses et laines 67.920 kilos. — Cotons, jutes, etc. 6.309 kilos. — Total 194.221 kilos.

CONDITION PUBLIQUE des MATIERES TEXTILES. — Entrées du 27 avril au 2 mai 1914 : Laine peignée 628.033 kilos. — Laine filée 196.648 kilos. — Blousses et laines diverses 381.920 kilos. — Coton 105.258 kilos. — Soie 33 kilos. — Nombre de lots 979. — Totaux 1.311.802 kilos.

Conditionnements 3.220. — Titrages 452. — Dégraissages 17 1/2. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing 10.145.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 4 mai 1914

Naissances. — Marcel Dubar, rue des Villas, 12. — Alida Delannoy, rue du Pont de Neuville, 95. — Jean Cabeau, impasse de la Tossée, 18 bis. — Louis Lecrenier, rue d'Alsace, 65. — Jacques Scheemaeker, rue de Rouen, 21. — Aimable Monoyez, rue de Cassel, 51.

Décès. — Marie Destailleur, 51 ans, sans profession, rue du Niot, 25. — Henri Versavel, 62 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Henri Lemaire, 57 ans, ourdisseur, rue Nationale, 122. — Palémon Delannoy, 14 jours, rue du Clocher, 10. — Emile Picavet, 58 ans, rentier, rue de l'Amiral-Courbet, 115. — Henriette Lorthiois, 78 ans, sans profession, rue de Lille, 121. — Georges Debosschère, 1 mois, rue de Mulhouse, 15.

LILLE

Les peintres votent toujours la grève à outrance

ILS PROTESTENT CONTRE UNE INEXACTITUDE

Les peintres en grève ont tenu hier matin leur réunion habituele à l'Union de Lille après une promenade en musique dans les quartiers du Vieux-Lille et de Wazemmes.

Le secrétaire du syndicat, E. Vaillant, rendit compte de l'entrevue qui eut lieu samedi entre les délégations ouvrière et patronale.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant — qui nous est communiqué avec prière d'insérer — fut voté à l'unanimité des assistants :

« Un journal a déclaré dans son compte-rendu de l'entrevue patronale et ouvrière que les délégués ouvriers avaient affirmé qu'ils n'étaient pas les auteurs responsables de l'affirmation unanime faite le 29 avril au cours de la réunion des grévistes qui déclarèrent que pas un d'entre eux n'avait sollicité de travail aux patrons.

» Les délégués n'ont pas pu dire qu'ils n'étaient pas responsables puisque tous assistaient à la dite réunion et firent la même déclaration que tous les assistants.

» L'assemblée de ce jour 4 mai déclare à nouveau que pas un de ceux qui assistaient à la réunion du 29 avril n'avait sollicité de reprise de travail.

» La délégation n'a pas dit et l'assemblée ne dit pas que des demandes de ce genre n'ont pas été faites. Mais si elles se sont produites, leurs auteurs sont : de ouvriers non grévistes mais victimes du lock-out, c'est-à-dire ceux renvoyés par les patrons après trois jours de grève ou quelques égarés qui n'assistent pas à nos réunions ou encore des non professionnels.

» Les grévistes présents ce jour, affirment qu'ils ne reprendront pas le travail sans avoir obtenu satisfaction et après en avoir reçu l'ordre de leur commission et de l'Assemblée générale.

» Déclarent en outre que la délégation répondra toujours « présent » quand les patrons la fera appeler pour discuter la base d'augmentation des salaires.

» Affirment que tous les ouvriers s'engagent en cas de cessation du conflit à ne jamais plus travailler les dimanches et jours de fêtes légales sans être payés double salaire.

» Lèvent la séance au cri de « Souffrir en combattant ou avoir de quoi vivre en travaillant » et en prenant la décision fraternelle de continuer la grève à outrance.

» Les secrétaires : A. BONDUES,
E. VAILLANT ».

AUJOURD'HUI DISTRIBUTION DE SECOURS

A la réunion d'aujourd'hui des grévistes, Charbonnier, trésorier de la Fédération du Bâtiment, prendra la parole.

L'après-midi, au siège du syndicat, il sera procédé à la distribution des secours aux grévistes.

On sait que 6000 frnacs leur ont été partagés dernièrement. Cette fois ils toucheront une augmentation de 0.25 par jour. Bien entendu les syndiqués touchent des secours plus élevés une partie provenant de la caisse syndicale.

Comment surviennent les accidents

Cycliste contre voiture

Vers 9 heures, hier matin, un accident très grave, qui aurait pu avoir des suites mortelles, est survenu à l'angle du boulevard de la Liberté et de la place de la République, près de la Préfecture.

Une voiture attelée d'un cheval, conduite par le garçon boucher André Duquesne, 18 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, au service de M. Manier, rue Léon-Gambetta, 102, virait à l'endroit précité, à une certaine allure, lorsqu'un cycliste, Maurice Dehaut, 17 ans, demeurant rue d'Estaires, à Vieux-Berquin, garçon épicier rue Léon-Gambetta, 69, vint se jeter dans les jambes du cheval.

Le jeune homme fit une chute, et l'animal, ayant perdu l'équilibre, tomba sur lui.

C'est dans un piteux état que fut relevé le cycliste, par des passants témoins de cet accident.

Un docteur appelé à donner ses soins au blessé, constata que celui-ci portait au côté gauche de la tête une plaie d'une certaine gravité. Le praticien releva en outre de multiples contusions sur tout le corps.

Le jeune Dehaut a dû être transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital de la Charité. La police enquête.

Coup de pied de cheval

Le journalier Isidore Legroux, 37 ans, demeurant rue de la Justice, 38, était occupé dite rue, 40 bis, chez M. Collin, entrepreneur, à donner des soins aux chevaux se trouvant à l'écurie. L'un de ces animaux s'étant soudain détaché, M. Legroux voulut le rattraper. Mal lui en prit, le cheval ayant lancé une ruade, le journalier fut atteint au thorax par un violent coup de savot.

Le blessé a été, sur avis d'un docteur, transporté à l'hôpital de la Charité.

Dangereuse glissade

Une ménagère, Mme Jeannette Vanhoucke, âgée de 6 9ans, rue Lamartine, vaquait lundi matin, vers 11 heures, à ses occupations dans sa cour, lorsque soudain, elle glissa et tomba lourdement sur le sol. Dans sa chûte, la sexagénaire se fractura la cuisse gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, la blessée fut transportée à l'hôpital de la Charité.

Chute d'un septuagénaire

A midi, lundi, un vieillard, M. Dominique Reyteins, 74 ans, passait rue d'Artois, regagnant sa demeure, 35, rue Buffon, lorsqu'arrivé à hauteur du boulevard Victor-Hugo, il fit un faux pas et roula sur la chaussée.

Des passants s'empressèrent de relever l'infortuné septuagénaire qui s'était fracturé la cuisse gauche en tombant.

Un docteur appelé, lui prodigua des soins et le fit ensuite transporter à l'hôpital de la Charité.

L'agression de la porte d'Arras

L'héroïne de cette affaire est à la maison d'arrêt. — Ses agresseurs sont activement recherchés

Nous avons relaté hier l'agression dont fut victime, dans la nuit de samedi à dimanche, dans les fortifications de la porte d'Arras, l'infirmier André Jouanne, de la part de quatre individus dont l'un le blessa d'un coup de couteau dans le dos et le dévalisa ensuite d'une somme de 200 francs.

La nommée Valentine Dobbelaere, 25 ans, domiciliée 28, rue de Juliers, amie d'un des agresseurs, et qui était entrée en relations avec Jouanne à l'estaminet portant le numéro 7 bis de la rue de Juliers, et non 7, comme il a été publié par erreur, avait pris la fuite au moment de la scène.

Arrêtée un peu plus tard, elle fut maintenue en état d'arrestation par M. Vignial, commissaire, chargé de l'enquête.

Déférée au parquet lundi après-midi, l'inculpée subit, avec l'aide d'un interprète, l'interrogatoire d'identité que lui fit subir M. Gobert, chargé de l'instruction de cette affaire.

Valentine Dobbelaere a demandé l'assistance d'un avocat. Elle a prétendu que son ami, Joachim Braems, est innocent, quant à elle, ce fut sans arrière pensée qu'elle accepta de faire une promenade avec l'infirmier.

Elle a été néanmoins écrouée à la maison d'arrêt. Les recherches continuent activement pour retrouver Braems et Vanhecke, ainsi que leur deux complices.

Tours de voleurs

Le tort d'être absent

Après s'être absentée de son domicile pendant quelques heures, Mme Anna Coët, cabaretière, installée depuis 5 ou 6 jours au 5 de la rue des Trois Couronnes, rentrait chez elle, dimanche soir, vers 11 heures.

En pénétrant dans sa chambre à coucher, la débitante fut frappée du désordre qui y régnait. Elle constata au surplus que la porte d'un placard dans lequel elle a coutume de renfermer ses objets de valeur était grande ouverte.

Prise d'un pressentiment, Mme Coët se livra aussitôt à un inventaire. Elle put ainsi se rendre compte qu'un sac à main en argent, contenant une montre de dame et une chaîne, dite tour de cou, le tout en or, avaient disparu. Disparue également une paire de boucles d'oreilles de même métal, ornées de saphirs.

La cabaretière qui subit un préjudice qu'elle évalue à 600 francs, a déposé une plainte entre les mains de M. Lamour, commissaire de police du 1er arrondissement. Ce magistrat a ouvert une enquête.

Il est certain que les malfaiteurs qui commirent ce méfait, pénétrèrent chez Mme Coët à l'aide de fausses clefs, car on n'a relevé aucune trace d'effraction.

Chose singulière, les voleurs se contentèrent du butin dont nous donnons plus haut le détail et ne cherchèrent pas à s'emparer d'autres objets, ce qui leur eut été cependant très facile.

La bécane du garçon boucher

Le garçon boucher André Wils, au service de M. Degrandel, boucher, rue Alphonse Mercier, 40, abandonnait momentanément sa bicyclette hier matin, vers 11 heures, contre la façade du numéro 67, rue de l'Hôpital-Militaire, afin d'aller servir un client.

Hélas ! quand il revint quelques minutes plus tard, son cheval d'acier avait disparu.

Le garçon boucher qui subit ainsi un préjudice de 75 francs, a déposé une plainte au commissariat du 1er arrondissement.

Où donc est l'écolier

Une ménagère, Mme Lemaire, domiciliée rue de Lille, à Ronchin, était venu dimanche matin rendre visite à sa mère, habitant 94, rue des Meuniers.

Ne pouvant l'absenter, la ménagère confia une somme de dix francs au jeune Henri Lamant, écolier, 110, cité Philanthropique, avec mission d'aller effectuer plusieurs achats et d'en régler le montant. Il était 11 heures du matin. L'enfant partit joyeusement... mais depuis on ne l'a plus revu. Sa famille, inquiète de cette absence inexpliquée, est allée demander à la police de bien vouloir rechercher l'écolier, sur le sort duquel on éprouve une certaine inquiétude.

Lundi après-midi on n'avait pas encore aucune nouvelle de l'enfant.

Un rat de comptoir

En l'absence de M. Jacques, cabaretier, rue de Mulhouse, 2, un adroit filou a russi à subtiliser, hier matin, vers 7 heures et demie, dans le tiroir du comptoir du débit, un sac en cuir jaune renfermant une somme de 15 francs.

Sur la plainte du volé, la police a ouvert une enquête.

UN CHIEN HARGNEUX

Une ouvrière bambrocheuse, Mme Henriette Rubens, 22 ans, demeurant rue de l'Epinette, châlet Thibaut, 11, à Loos, passait hier vers 5 heures et demie du soir, à l'angle des rues de Béthune et de l'Hôpital-Militaire.

Près du trottoir, stationnait une baladeuse, sous laquelle se trouvaient attelés 3 chiens non muselés et qui avait été momentanément abandonnée par M. Henri Destailleur, 35 ans, demeurant boulevard Victor-Hugo, 243, au service de M. Legros, droguiste, place Barthélemy-Dorez.

Soudain, l'un des chiens s'élança vers Mme Rubens et la mordit au bras droit, mais légèrement.

Aux pris poussés par la bambrocheuse, de nombreux passants accoururent et il se forma bientôt ainsi un important rassemblement.

Un agent survint et après avoir dressé une contravention au propriétaire des chiens, fit conduire celui qui avait mordu la bambrocheuse chez un vétérinaire où on l'a mis en observation.

On ne croit pas cependant que le toutou est atteint de la rage.

Y avait d'l'eau dans l'gaz !

Un charretier voulut jouer du couteau

Le charretier Alphonse Decorte, 40 ans, demeurant 108, rue de Juliers, vit en compagnie de la nommée Philomène Vanderdonck, 47 ans, avec laquelle il en s'entend pas toujours très bien.

S'étant hier, coiffé d'un monumental plumet, Decorte se prit une fois de plus de querelle avec sa dulcinée, qu'il avait rencontrée rue St-Sébastien et qui lui reprochait son attitude.

Des mots on en passa bientôt aux voies de fait. C'est ainsi que le charretier s'étant emparé de son couteau en porta un coup à Philomène qui fut atteinte près du nez par la lame, mais heureusement, d'une façon très superficielle. Le docteur appelé à lui donner des soins, ne constata en effet qu'une plaie de 2 centimètres de longueur n'ayant pour ainsi dire qu'entamé la peau.

Néanmoins Decorte a été appréhendé et fourré au violon. Il apprendra à ses dépens, ce qu'il en coûte de s'enivrer et de vouloir jouer du couteau.

SAVON PRINCESSE MAKOKO
Méfiez-vous des imitations. N° 384. V. VAISSIER

CHEVAL EMBALLE

Alors qu'il passait hier matin, vers 9 heures, à hauteur du Palais d'Eté, attelé à une voiture à quatre roues chargé de marchandises et appartenant à M. César Vol, marchand de beurre et œufs rue Gounod, 4, un cheval s'est soudain emballé.

L'animal, qui était conduit par M. Alix Héquin, 26 ans, garçon livreur, demeurant à Verlinghem, a pu être arrêté, non sans efforts, place de Strasbourg, par M. Charles Messelier, 28 ans, marchand des quatre-saisons, demeurant rue Parmentier, 38, à Mons-en-Barœul.

Aucun accident de personne à signaler.

INCIDENT D'ATELIER

Hier matin à 8 heures, 35 chaudronniers des établissements Meunier et Cie, rue des Processions, qui occupent 175 ouvriers, ont cessé volontairement le travail, réclamant une augmentation de salaire de 0 fr. 25 par jour, soit 5 fr. 75 au lieu de 5 fr. 50.

Cependant, après avoir tenu une réunion, les grévistes auraient décidé de reprendre le travail aux anciennes conditions et promis de réintégrer l'atelier ce matin.

POUR LA REFECTION DE LA SALLE DE SPECTACLES

Une visite officielle

Lors de la dernière réunion du conseil municipal un crédit de 25,000 francs fut demandé pour la réfection de la salle de spectacles de la place Sébastopol.

La question fut renvoyée pour examen à la commission des travaux.

Hier matin, les membres de cette commission, accompagnés de ceux de la commission du théâtre, sont allés visiter le bâtiment pour juger de l'importance des travaux divers à y effectuer.

Un nouveau devis, dont le coût ne s'élève plus qu'à 20,000 francs, a été dressé.

POUR LA CORRECTIONNELLE

Un trio de voleurs

M. Gobert, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, audience du 9 mai, pour vol et complicité, les individus dont les noms suivent : Daniel Ingelaere, 23 ans ; Ernest Leclercq, 18 ans ; Paul Claus, 24 ans, tous journaliers habitant à Lille.

Ils sont inculpés tous trois d'avoir voulu, le 24 avril, s'introduire nuitamment chez Mme Stamper, cabaretière, 247, rue de Paris, qu'ils voulaient sans nul doute dévaliser.

Malheureusement pour eux, la débitante fut réveillée par le bruit qu'ils faisaient, et la capture d'Ingelaere, reconnu au passage par un agent de sûreté, amena celle de ses complices.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

LE CAS DE L'EXPULSE DEVOGELE. — Jules Devogèle, 50 ans, ancien charcutier, agent d'affaires, rue des Moines, est cet individu qui mena une campagne acharnée contre une société financière française.

Le 17 décembre 1913, à la suite d'une condamnation de quatre mois de prison avec sursis pour escroqueries, Devogèle fut expulsé. Ne s'étant pas conformé à cet arrêté, l'agent d'affaires fut écroué. Il a comparu hier devant les juges qui ne l'ont condamné, après plaidoirie de M° F. Macquart, qu'à cent francs d'amende.

CYSOING

DEUX VAGABONDS. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation deux individus sans domicile fixe ni moyens d'existence : ce sont les nommés Léopold Cooman, 48 ans, et Jules Hincelin, 47 ans.

Tous deux ont été écroués à la maison d'arrêt de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

ATTENTION ! — A la tannerie Fremaux père et fils, Pierre Prouvost, 21 ans, homme de peine, rue Saint-Patrick, portant un panier de tannée, glissa et tomba les deux jambes écartées. Il en est résulté une hernie. — Un mois de repos.

SUR LA TETE. — Dans les chantiers des établissements Monrocher et Cie, Gustave Verschueren, 34 ans, a reçu sur la tête une brique tombée d'une hauteur de trois mètres.

Il a été assez sérieusement blessé. Des complications sont à craindre.

WAMBRECHIES

UN DERAILLEMENT. — Le car R 635-5, venant de Lille, arrivait hier vers 6 heures du soir, à la courbe située en face du fort Galant, lorsque l'essieu d'avant se brisa.

Par suite du choc, le tramway sauta hors des rails. Le wattman réussit à serrer les freins à temps pour éviter que le car n'aille se jeter dans le fossé qui borde la route.

Un tramway de secours fut nécessaire pour faire regagner le dépôt à ce car récalcitrant.

WATTIGNIES

L'ARRESTATION DU POLONAIS. — Originaire de la Pologne russe, Vladimir Anyminski, 22 ans, vint s'échouer en France. Sans ressources, il fut arrêté par les gendarmes sous l'inculpation de vagabondage. Dzyminski ne connaissait pas un seul mot de français. Il a comparu hier devant le tribunal correctionnel. Les juges lui ont infligé six jours de prison.

MARQUETTE

PIED ECRASE. — En voulant fermer la porte d'un tunnel à l'usine des Amidonneries de France, le journalier Louis Leperca, 46 ans, demeurant à Marquette, a eu le pied droit écrasé entre ladite porte et un rail. 15 jours de repos.

70 Années de Succès !
ALCOOL DE MENTHE de RICQLES
(Le Seul Alcool de Menthe véritable)
Contre MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
INDIGESTIONS, ... GRIPPE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
Exiger le nom : DE RICQLES

DUNKERQUE

Exploits d'ivrognes

Hier soir, deux individus ivres cherchaient querelle à tous les passants, vinrent à passer deux frères, l'un soldat au 110e régiment d'infanterie l'autre chauffeur d'automobile, les ivrognes interpellèrent les deux frères qui continuèrent leur route en haussant les épaules. Furieux, les énergumènes se précipitèrent alors sur le soldat et le chauffeur, le premier reçut un coup de poing sur le nez et le second un coup de tête dans le dos.

Puis l'un des agresseurs, le nommé Louis Loongtings, 26 ans, tira un couteau de sa poche et menaça le chauffeur qui battit en retraite avec son frère. D'autres soldats arrivèrent sur ces entrefaites et les deux ivrognes prirent la fuite. La foule indignée se mit à leur poursuite et aux Quatre-Ecluses des soldats, assistés d'un douanier, se précipitèrent sur les deux agresseurs et les mirent dans l'impossibilité de nuire.

Deux agents qu'on avait prévenus, arrivèrent et conduisirent Loontings et son compagnon au poste de police.

Un gamin tombe dans la cale d'un vapeur

Edouard Entzman, âgé de 12 ans, était grimpé sur le pont du vapeur « Duchesse-of-Cornwall » pour ramasser des pistaches. En passant sur un panneau qu'il fit basculer, il tomba dans la cale du navire.

Le gamin, qu'on croyait tué, fut transporté au bureau de police où le docteur Ruysse lui prodigua les premiers soins.

Le pauvre gosse, qui avait une commotion cérébrale, fut transporté à l'hôpital.

Hazebrouck

RENVERSEE PAR UNE AUTO

Lundi matin, vers 9 heures et demie, Mme Vermeulen, ménagère demeurant à Borre, se rendait à pied au marché d'Hazebrouck. Elle tenait le milieu de la route lorsque vint à passer à vive allure une auto conduite par le chauffeur Mayer, habitant Paris. L'auto, par suite d'une fausse manœuvre sans doute, vint heurter assez violemment Mme Vermeulen, qui roula évanouie sur le sol.

Arrêtant aussitôt son véhicule, le chauffeur se précipita au secours de la pauvre femme qu'il plaça dans l'auto et conduisit à l'hospice d'Hazebrouck. Un docteur, mandé d'urgence, vint prodiguer ses soins à la blessée qui, heureusement, n'était que légèrement atteinte. Mme Vermeulen, après un jour ou deux de repos pourra regagner son domicile.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

DEUX SOLDATS BRULES

Les soldats Périti et Sauvage, du 3e génie, qui se trouvaient à Avesnes-lez-Aubert, où la compagnie avait été envoyée pour aider au déblaiement à la suite du cyclone de jeudi, ont été brûlés assez grièvement par la chûte d'un récipient contenant de la graisse bouillante. Le soldat Périti a été atteint au visage et aux mains ; son camarade Sauvage le fut aux mains, à la tête et à la figure.

Les deux soldats sont rentrés à Arras par le train.

TOUT DOUX ! — Alfred Verstichel, 18 ans, cimentier, demeurant cour Baleine qui, ivre, dormait sur la voie publique, injuria deux agents qui l'avaient réveillé et les menaça. Au violon on le fouilla et on le trouva porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

Verstichel a été écroué.

BILLY-MONTIGNY

EPIDEMIE SCOLAIRE

Par décision du 30 avril, le Préfet, pour cause de maladie à caractère épidémique qui sévit dans la commune, a prononcé le licenciement des écoles.

Les opérations de désinfection de tous les locaux scolaires commenceront aujourd'hui. Il est à prévoir que la réouverture des classes ne pourra se faire avant vendredi.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du Lundi 4 Mai 1914

HORS DE FRANCE. — Pour infraction à des arrêtés d'expulsion : 20 jours de prison à Rémi Zwiters, 20 ans et 4 mois à Adolphe Vanssassenbrouck, 45 ans.

UN CONSOMMATEUR VIOLENT. — Mercredi soir, le sieur Arsèle Deflandre, 28 ans, pénétrait au cabaret Delannoy Jules, à Tourcoing.

A neuf heures, le cabaretier voulut fermer son débit. Il pria Deflandre de sortir.

Mécontent, ce dernier s'arma de son couteau et en porta un coup à la tête de Delannoy, qui devra chômer pendant une quinzaine de jours. Deflandre est très mal noté. Il est condamné à huit mois de prison.

UN AMANT BRUTAL. — Louis Josse, 30 ans, rattacheur, avait vécu en concubinage avec la nommée Eugénie Troyan, rue des Longues-Haies, à Roubaix. Tous deux, à la suite de scènes fréquentes, se quittèrent.

Mercredi, Josse promit de se venger. Il se rendit à la porte de l'atelier où travaillait son amie et la frappa de son couteau à l'épaule gauche.

Poursuivi pour coups, Josse est condamné à quatre mois de prison.

QUAND ON A BU. — Louis Cardinal, 9 ans, se trouvait le jour du conseil de revision à la gare d'Armentières, où il menait grand tapage. L'agent Clément voulut le calmer. Il fut injurié et frappé. — 40 jours de prison et 5 francs d'amende au poivrot violent.

DEVALISEUR DE TOMBES. — Louis Dervaux, de Lecrs, 44 ans, est poursuivi pour avoir profané une certaine quantité de tombes à Wattrelos.

Il n'en est pas à son premier délit. Aussi le tribunal lui inflige-t-il trois mois de prison.